

Communiqué de presse
Paray-le-Monial, le 19 septembre 2006

Un contrat de partenariat entre le SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois et Eco-Emballages

Marcel Alain DRAPIER, Président du SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois
et Jean-François ROSSILLON, Responsable Régional d'Eco-Emballages
ont le plaisir de convier la presse à la signature de ce nouveau contrat de partenariat
le mardi 3 octobre 2006 à 9h30 au centre culturel et de congrès à Paray-le-Monial

Partenaires depuis 1992 pour la mise en place de la collecte sélective et du recyclage, **Eco-Emballages** et les collectivités adhérentes au **SMEVOM** (15 communautés de communes et 3 syndicats intercommunaux) poursuivent leur engagement par la signature du nouveau contrat unique, dit Barème D, au niveau du SMEVOM.

Ce nouveau contrat permettra d'augmenter les aides visant à **amplifier les performances de collecte tout en maîtrisant mieux les coûts.**

Le SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois : une organisation pour un territoire

Sur le territoire du SMEVOM qui compte **176 communes** représentant une population de **132 218 habitants**, la collecte sélective des emballages ménagers a démarré en 1992 ; au terme d'une montée en puissance régulière, la totalité de cette population a, aujourd'hui, la possibilité de trier ses emballages recyclables.

Un centre de tri moderne, ouvert aux visites, en 2008

La collecte sélective est acheminée actuellement hors du territoire syndical. Le SMEVOM a décidé de construire **son propre centre de tri** qui sera situé à Digoin. Cette équipement moderne, qui va créer de 10 à 15 emplois, permettra ainsi de diminuer la pollution liée au transport des emballages vers le lieu de traitement. Il sera en outre équipé d'un parcours pédagogique permettant l'accueil de nombreux publics.

Eco-Emballages apportera son expertise pour la réalisation de cet équipement.

Un nouveau contrat pour pérenniser le tri

Outre le soutien à la tonne triée, le nouveau contrat permettra de bénéficier d'aides à l'emploi d'ambassadeurs du tri, à la communication et à l'optimisation des collectes.

Ce partenariat entre le SMEVOM et Eco-Emballages constitue un message clair du syndicat qui veut donner la priorité au geste de tri.

Par ses effets sur l'emploi, l'environnement et l'activité économique, le tri et le recyclage des emballages sont une illustration citoyenne, concrète et quotidienne d'une démarche de développement durable. C'est dans cette logique que le SMEVOM s'engage avec Eco-Emballages dans un programme d'amélioration du tri.

**Contact SMEVOM du Charolais-Brionnais
et Autunois**

Serge GRIMM, chargé de communication
7, rue des Champs Seigneur - BP 46 71601
Paray-le-Monial
Tél. 03 85 81 94 55 Fax. 03 85 81 94 69
sgrimm@wanadoo.fr
www.smevom.fr

**Contact Eco-Emballages
Région Centre Est
Vèrène Saint André**

1, rue Edison
69673 Bron Cedex
Tél. 04 72 81 03 70 Fax. 04 72 81 03 99
verene.saint-andre@eco-emballages.fr
www.ecoemballages.fr